

SOMMAIRE

UNE

Une nouvelle mission de l'IGAS pour évaluer et diffuser les bonnes pratiques des SPSTI

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

4 "La situation s'est améliorée"

Rapport de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale sur la loi du 2 août 2021

5 Insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap

Signature d'une convention de partenariat Présanse Hauts-de-France / Cheops

6 Interstis - Partage de pratiques

Actualités et guide pratique

CERTIFICATION

8 État des lieux des demandes de certification

NÉGOCIATIONS DE BRANCHE

9 Négociation collective de branche

Point d'étape

MÉDICO-TECHNIQUE

10 Retour sur la Journée Médecins-Relais 2025

Une dynamique collective au service de la Santé au travail

12 60^{èmes} Jnrées Santé Travail de Présanse

Informations préprogramme et inscriptions

13 Journées Nationales de Santé au travail dans le BTP de Tours

Une édition consacrée au réchauffement climatique et à l'action des SPSTI

JURIDIQUE

14 Risques liés à la chaleur

Renforcement de la protection des travailleurs

16 GST - Médispace

Courrier et réaction du CNOM

A l'approche de la trêve estivale, il est temps de mesurer le chemin parcouru par les SPSTI et se projeter dans les mois à venir. Le rapport parlementaire de Madame Charlotte Lecocq et Monsieur Sébastien Delogu, publié en début d'année, a confirmé l'attention accrue portée à la Santé au travail et a été porteur d'encouragements. On peut y lire : *"Il y a tout lieu de penser que la situation s'est améliorée en 2023 puis en 2024 et qu'elle continuera de s'améliorer à l'avenir."*

Et même si la lettre de mission adressée récemment à l'Igas par la ministre du Travail ne salue pas les progrès enregistrés par les SPSTI, nous voulons croire qu'elle s'inscrit dans une dynamique d'évaluation et de transformation qui consolideront et accéléreront les avancées des SPSTI pour la prévention dans les entreprises. Nous nourrirons les travaux de l'Igas dans ce sens.

Face aux attentes exprimées, les SPSTI ont répondu présents. Leur engagement collectif dans le processus de certification, conçu par les partenaires sociaux, en est la preuve la plus tangible. D'ores et déjà, une très large majorité de Services sont certifiés ou en passe de l'être. Cet effort massif témoigne de la volonté du réseau de se hisser aux standards les plus exigeants pour accompagner les entreprises quelle que soit leur taille et protéger la santé des travailleurs partout sur le territoire.

Pour consolider cette évolution, il nous faut continuer à progresser, à innover, à coopérer. Il nous faut aussi faire savoir. Trop souvent encore, les critiques reposent sur des perceptions dépassées ou infondées. Il est temps d'opposer aux idées reçues les faits, les chiffres, les résultats. Notre action parle pour nous : rendons-la visible, lisible, incontestable.

Les SPSTI ont changé et poursuivent leur modernisation. Ils doivent désormais être reconnus à la hauteur de ce qu'ils sont devenus : des acteurs essentiels de la prévention en Santé au travail, ancrés dans les réalités de terrain, résolument engagés dans l'amélioration continue des services qu'ils rendent.

Merci à tous ceux qui s'investissent au quotidien pour répondre aux enjeux liés à nos missions.

La réussite de tous dépendra de l'engagement de chacun.

Maurice Plaisant,
Président de Présanse



Les Informations Mensuelles paraissent onze fois par an.

Éditeur : Présanse

10 rue de la Rosière

75015 Paris

Tél : 01 53 95 38 51

Site web : www.presanse.fr

Email : accueil@presanse.fr

ISSN : 2606-5576

Responsable de la publication : Martial BRUN

Rédaction : Arnaud BONDUELLE, Ghislaine BOURDEL, Martial BRUN, Julie DECOTTIGNIES, Sébastien DUPERY, Corinne LETHEUX, Anne-Sophie LOICQ, Mariette LYONNET, Virginie PERINETTI, Ata SMAALI

Assistante : Patricia MARSEGLIA

Maquettiste : Elodie MAJOR